



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

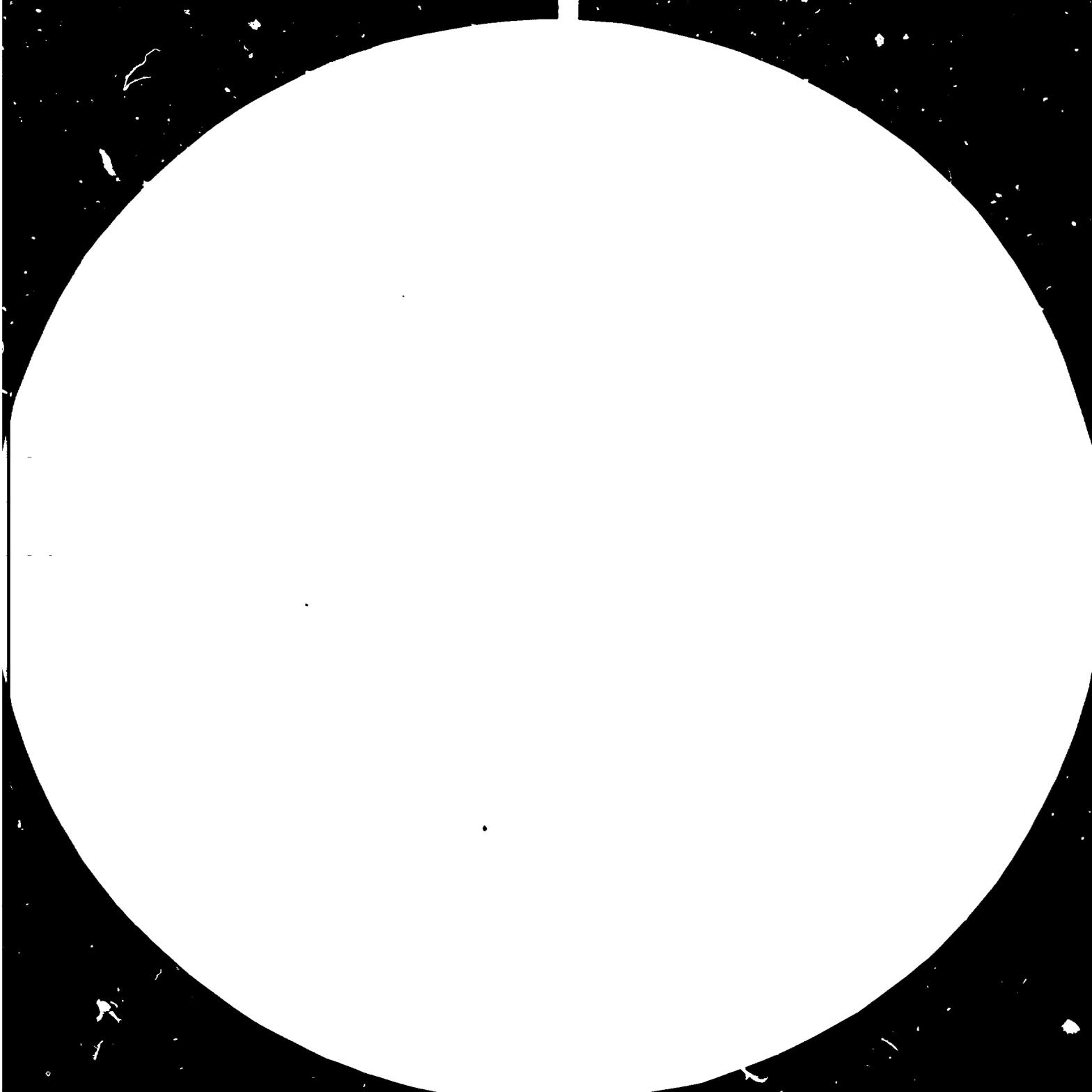
FAIR USE POLICY

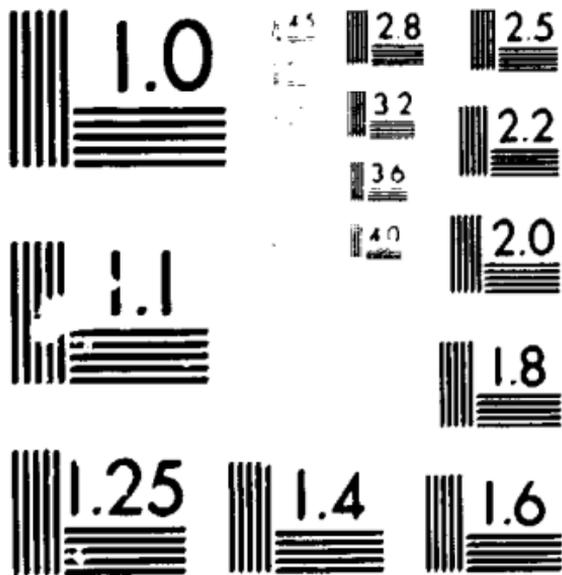
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



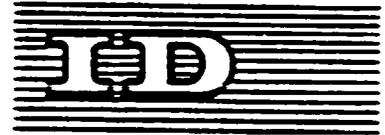


MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A



09560-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.319/1
2 avril 1980

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Deuxième Réunion de consultation sur
l'industrie du cuir et des articles en cuir
Cologne (République fédérale d'Allemagne)
23-27 juin 1980

QUESTION No 1 : MESURES VISANT A AMELIORER A L'ECHELLE MONDIALE
L'APPROVISIONNEMENT EN CUIRS ET PEAUX BRUTS, LEUR QUALITE
ET L'INFORMATION STATISTIQUE LES CONCERNANT*

Document établi conjointement

par

les secrétariats de l'ONUDI et de la FAO

Le présent document repose en grande partie sur la documentation établie pour la Consultation gouvernementale ad hoc sur les cuirs et peaux que la FAO a organisée à Rome en octobre 1978. Pour des analyses plus poussées des questions abordées voir "Commodity intelligence and statistics for raw hides and skins and derived products" (CCP:HS 78/2), "The hides and skins economy : Problems and possible means of dealing with them" (CCP:HS 78/5) et le rapport de la Consultation (CCP:HS 78/6).

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DES CUIRS ET DES PEAUX PRESENTANT DE L'INTERET POUR L'ETUDE DE CETTE QUESTION	3
II. FAITS RECENTS INTERESSANT LE MARCHÉ DES CUIRS ET DES PEAUX	5
III. LES DEUX ASPECTS FONDAMENTAUX DE LA QUESTION	8
1. Nécessité de réduire les pertes et d'améliorer la qualité des cuirs et des peaux	8
a) Causes des pertes et de la mauvaise qualité	8
b) Moyens de réduire les pertes et d'améliorer la qualité	9
c) Mesures prises et recommandation à la deuxième Réunion de consultation	12
2. Nécessité d'améliorer les statistiques et l'analyse du marché	14
a) Définition des problèmes et identification des données nécessaires pour l'analyse des marchés	14
b) Recommandations de la Consultation gouvernementale <u>ad hoc</u> de la FAO sur les cuirs et peaux	15
c) Mesures prises et recommandation à la deuxième Réunion de consultation	17
Points suggérés pour les discussions	24

I. CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DES CUIRS ET DES PEAUX PRESENTANT
DE L'INTERET POUR L'ETUDE DE CETTE QUESTION

1. Selon les estimations, la valeur totale des échanges internationaux de cuirs et de peaux (non compris les fourrures et les peaux exotiques) ainsi que de produits intermédiaires et finis obtenus à partir de cuirs et de peaux s'est élevée à 9,5 milliards de dollars des Etats-Unis en 1978, les cuirs et peaux bruts représentant à eux seuls près de 2,4 milliards de dollars des Etats-Unis. A tout égard, il s'agit là de sommes énormes, même à l'échelle internationale^{1/}.
2. Produits secondaires de la viande, les cuirs et les peaux sont caractérisés par leur extrême diversité. Les espèces ci-après fournissent à l'heure actuelle le gros des cuirs et peaux utilisés : bovins, ovins, caprins et porcins. A l'intérieur de chaque catégorie de cuirs ou de peaux on relève des différences dues aux caractéristiques particulières des animaux (race, sexe et âge), aux conditions de pâturage, etc. Par ailleurs, les différents systèmes d'élevage et les méthodes d'abattage, de dépouillement et de conservation peuvent influencer sur la qualité des cuirs et des peaux. En outre, comme il s'agit de sous-produits, la production de cuirs et de peaux est quasiment inélastique par rapport à l'évolution de la demande et le moindre déséquilibre entre l'offre et la demande de cuirs et de peaux peut provoquer d'importantes fluctuations des prix.
3. Les bovins sont très répandus dans le monde, mais les pays en développement détiennent près des deux tiers de l'effectif des animaux sur pied. Cependant, la production de peaux ne correspond pas à la répartition du cheptel. Par suite essentiellement du faible niveau des techniques d'élevage qui y sont employées, les pays en développement ne contribuent que pour 42 % à l'offre totale de peaux. Les ovins se répartissent d'une façon plus égale entre les pays développés et les pays en développement. Cependant, là aussi, le taux effectif d'exploitation des troupeaux et de production de peaux est révélateur des différences existant entre les systèmes d'élevage utilisés dans les pays développés et les pays en développement, qui font que ces derniers ne fournissent qu'un peu plus du tiers de la production totale. La population caprine se trouve en majorité dans les pays en développement, qui assurent pour plus de 90 % l'approvisionnement mondial en peaux

^{1/} Par exemple, la valeur des échanges internationaux s'est établie en 1978 à 7,5 milliards de dollars des Etats-Unis pour le sucre, à 4,6 milliards de dollars pour le cacao, et les produits dérivés, à 1,3 milliard de dollars pour le thé et à 2,3 milliards de dollars pour le caoutchouc.

de chèvres. Si la contribution des pays en développement aux ressources mondiales de peaux de bovins semble avoir diminué au cours des quinze dernières années, leur part dans l'offre mondiale de peaux d'ovins et de caprins a augmenté plus ou moins fortement, ce qui reflète un accroissement plus rapide des disponibilités que dans les pays développés (voir Tableau 1).

II. FAITS RECENTS INTERESSANT LE MARCHÉ DES CUIRS ET PEaux

4. Depuis 20 ans, la structure du commerce international de cuirs et peaux a considérablement évolué. A la suite de l'expansion rapide des activités de tannage dans les pays en développement, les courants d'échanges traditionnels de cuirs et de peaux bruts et de produits transformés ont radicalement changé et les exportations de cuirs et peaux bruts des pays en développement vers les pays développés ont accusé une baisse spectaculaire. En fait, l'orientation du commerce des peaux de bovins brutes a été totalement renversée : les pays en développement considérés dans leur ensemble qui étaient au début des années 60 d'importants exportateurs nets, sont désormais des importateurs nets de peaux brutes, tandis que les pays développés, qui étaient à la même époque largement tributaires de l'importation de peaux de bovins provenant des pays en développement, sont maintenant des exportateurs nets et fournissent des peaux brutes aux pays en développement. Les courants commerciaux de peaux d'ovins et de caprins n'ont pas subi de changements comparables à ceux des échanges de peaux de bovins, mais le recul des importations nettes des pays développés devrait être rapproché du fléchissement des disponibilités exportables dans les pays en développement. Ces tendances sont mises en évidence au tableau 2 et à la figure 1.

5. Le tableau 3 donne la mesure des changements intervenus dans les échanges de cuirs et peaux bruts, de cuirs et d'articles manufacturés en cuir. En valeur, la part des pays en développement dans les exportations mondiales de cuirs et peaux bruts est tombée de 35 % en 1961-1963 à 13 % en 1978. L'utilisation accrue des cuirs et peaux bruts dans les pays en développement se traduit par un accroissement des exportations de cuirs et d'articles en cuir. Si en 1961-1963, les pays en développement avaient participé pour 18 % au commerce mondial total de cuirs, la valeur de leurs exportations a presque décuplé en 1978, pour atteindre 530 millions de dollars des Etats-Unis (contre 54 millions de dollars au début des années 60), soit plus du quart de la valeur totale du commerce mondial. Fait non moins significatif, les exportations d'articles manufacturés en cuir par les pays en développement sont passées de 10 millions de dollars des Etats-Unis en 1961-1963 à près de 900 millions de dollars en 1978, progression qui représente un accroissement de la part dans les exportations mondiales d'articles manufacturés en cuir de 3 à 18 % alors que la part des mêmes pays dans les exportations totales (tous stades de traitement confondus) a légèrement fléchi (de 22 à 19 %).

6. Ce changement des structures du commerce international est en grande partie dû à l'objectif primordial que les pays en développement se sont fixé en matière de commerce des cuirs et peaux, à savoir, accroître la valeur incorporée aux matières premières à la source. Dans l'action menée pour atteindre cet objectif, les pays en développement devaient cependant tenir compte de divers facteurs comme l'importance accordée à l'industrie du cuir au regard des autres secteurs, la demande nationale d'articles en cuir, les disponibilités de cuirs et peaux bruts et le niveau des techniques de transformation utilisées.

7. En fonction de leurs dotations en ressources, les pays en développement ont été regroupés comme suit dans trois grandes catégories :

- a) Pays en développement produisant de grandes quantités de cuirs et de peaux et disposant de capacités de transformation suffisantes pour utiliser intégralement leur production; ces pays n'exportent plus de peaux brutes;
- b) Pays en développement produisant des quantités importantes de cuirs et de peaux et disposant de capacités de transformation limitées qui desservent normalement les marchés locaux; ces pays disposent d'un excédent exportable de cuirs et de peaux bruts;
- c) Pays en développement ne disposant pas de matières premières suffisantes pour satisfaire aux besoins de leur industrie de transformation dont la capacité est parfois considérable; ces pays importent des cuirs et peaux bruts, en grandes quantités, pour utiliser des installations produisant des articles en cuir qui sont souvent destinés à des marchés extérieurs.

8. Ces dernières années, les pays en développement des deux premières catégories ont progressivement limité ou complètement suspendu les exportations de cuirs et peaux bruts pour assurer l'approvisionnement en matières premières de leurs propres tanneries ou pour stimuler les investissements dans des installations de tannage nouvelles. Ces restrictions sont souvent étendues à l'exportation de cuirs mi-ouvrés. Aujourd'hui la quasi-totalité des grands producteurs et d'exportateurs traditionnels de cuirs et peaux bruts d'Asie et la plupart des producteurs et exportateurs d'Amérique latine assujettissent l'exportation de matières premières à des restrictions quantitatives ou l'interdisent complètement et la majorité des pays en développement appliquent des mesures visant à décourager les exportations de certaines catégories de cuirs et de peaux. Il convient de signaler à cet égard que l'Argentine a décidé en août 1979 de frapper les exportations de cuirs bruts de droits de sortie de 20 % au lieu de les interdire complètement: ces droits seront éliminés progressivement d'ici 1981.

9. Il reste à savoir si d'autres pays en développement suivront l'Argentine dans son action unilatérale; quoi qu'il en soit, la tendance à limiter les exportations de matières premières a eu surtout des répercussions sur les ressources disponibles et leur qualité : premièrement, la limitation des exportations a réduit le volume des cuirs et peaux bruts échangés sur le marché mondial, ce qui a aggravé encore la pénurie existante; deuxièmement, le fait de réserver aux seuls tanneurs locaux l'utilisation des matières premières a eu pour conséquence que celles-ci n'ont pas toujours été transformées en cuirs ou articles finis d'une valeur optimale. Par ailleurs, la décision des pays en développement d'interdire l'exportation de cuirs et de peaux bruts doit être située dans le cadre de leur politique d'industrialisation nationale visant à valoriser sur place les matières premières et à créer dans le pays des emplois et des revenus. Cette politique a exigé dans un premier temps diverses mesures d'appui de la part des pouvoirs publics. On ne saurait interpréter cette remarque comme un jugement de valeur sur les orientations définies dans plusieurs pays en développement. Il s'agit uniquement d'appeler l'attention sur les répercussions que cette politique peut avoir sur les ressources de matières premières et leur qualité et de rappeler qu'il faut prendre les mesures voulues pour accroître les disponibilités de cuirs et de peaux et en améliorer les propriétés naturelles.

10. En réduisant les disponibilités sur le marché international, la limitation des exportations de cuirs et peaux bruts a peut-être aggravé encore les fluctuations des prix, déjà plus marquées pour le secteur des cuirs et des peaux que pour la plupart des autres produits de base. On admet généralement qu'il est difficile de concevoir des mesures permettant d'atténuer les amples fluctuations des prix des cuirs et des peaux. Cependant, alors que pour de nombreux autres marchés de produits de base on possède des données, publiées ou non officielles, sur les stocks commerciaux, les renseignements de ce genre sur le marché des cuirs et des peaux font défaut, sauf dans les milieux particulièrement bien informés des opérations commerciales en cours. A cela s'ajoute que, par rapport à d'autres produits agricoles dont le commerce est relativement peu important, l'information statistique de base sur les cuirs et les peaux est en général beaucoup plus pauvre et leur marché beaucoup moins transparent. On estime donc que la seule existence d'informations plus facilement accessibles sur les conditions d'importation, les stocks et d'autres facteurs commerciaux pourrait déjà contribuer à atténuer l'instabilité qui caractérise le marché des cuirs et des peaux.

III. LES DEUX ASPECTS FONDAMENTAUX DE LA QUESTION

11. Comme on l'indique à la section II, des faits récents ont aggravé certains problèmes économiques et techniques qui se posent sur le marché des cuirs et des peaux. D'où la nécessité de prendre des mesures correctives, surtout dans les deux domaines ci-après, pour lever les obstacles à un développement plus harmonieux du secteur des cuirs, peaux et produits dérivés :

- a) Récupération accrue des cuirs et peaux et amélioration de leur qualité;
- b) Amélioration des statistiques et de l'information sur les cuirs et peaux.

1. Nécessité de réduire les pertes et d'améliorer la qualité des cuirs et des peaux

a) Causes des pertes et de la mauvaise qualité

12. On sait généralement que de grandes quantités de cuirs et de peaux ne sont pas récupérées et que certains pays en développement laissent se perdre une forte proportion des cuirs et peaux qui pourraient être utilisés. Cet état de choses peut être dû à des raisons d'ordre social aussi bien qu'économique et technique, comme l'insuffisance des prix payés, des moyens de commercialisation, des méthodes de dépouillement et de conservation, etc.

13. A l'exception des cuirs et peaux dont le dépouillement et la conservation se font dans des abattoirs modernes, la majorité des cuirs et peaux provenant des pays en développement sont de mauvaise qualité :

- a) La peau vivante peut présenter des défauts plus ou moins graves dus aux tiques, au varron, à la gale, aux égratignures provoquées par les coups de corne, les barbelés ou le marquage au fer rouge et à de nombreux autres facteurs, qui compromettent souvent considérablement la valeur de la matière première dont ils détériorent les caractéristiques physiques et réduisent la superficie utilisable;
- b) Les défauts de la dépouille proviennent le plus souvent d'un dépouillement maladroit. Le manque de mesures d'incitation et/ou la maîtrise insuffisante des techniques de dépouillement peuvent être à l'origine de nombreuses coutelures profondes. Bon nombre de cuirs et de peaux sont ainsi endommagés et deviennent impropres à la fabrication d'articles de qualité;

- c) La mauvaise conservation peut provoquer la putréfaction plus ou moins poussée des cuirs ou peaux. A la suite d'une putréfaction, même partielle, les cuirs et peaux deviennent en partie inutilisables et présentent souvent des "frisures" qui en réduisent beaucoup la valeur.

14. Il existe de bonnes méthodes de conservation et de traitement des cuirs et des peaux. Cependant dans de nombreuses régions les moyens de transférer les connaissances disponibles aux producteurs primaires font défaut. Les instituts de recherche et de formation et les services d'amélioration des cuirs et peaux qui existent dans les pays en développement semblent éprouver quelques difficultés à assurer l'assimilation des techniques connues.

b) Moyens de réduire les pertes et d'améliorer la qualité

i) Mesures à prendre au niveau national

15. On pourrait probablement accroître au maximum la proportion des matières premières récupérées si tout le bétail était abattu dans des abattoirs bien organisés. Cependant, dans la majorité des pays en développement cela ne sera guère possible dans un avenir prévisible. On n'en pourrait pas moins adopter dès maintenant quelques mesures concrètes pour accroître la proportion des cuirs et peaux récupérés et pour en améliorer la qualité :

- a) L'adoption de mesures d'incitation économique, le prix payé aux producteurs primaires étant fixé selon la qualité du produit peut aider à accroître la proportion des cuirs et peaux récupérés et leur qualité. Dans certains pays, l'extension des services chargés de la collecte des cuirs et des peaux, actuellement tentée en Inde, permettrait aussi de réduire sensiblement les pertes. Dans certaines régions de ce pays, on a mis en route des projets pilotes pour la récupération des carcasses grâce à un système d'information rapide sur les animaux morts. Chaque personne signalant aux services intéressés un animal mort ou mourant reçoit une prime;
- b) On estime que l'amélioration du réseau de commercialisation, la réduction du nombre d'intermédiaires et l'accroissement des marges peuvent assurer une meilleure rémunération aux producteurs primaires. La multiplicité des intermédiaires qui s'interposent entre le producteur primaire de cuirs et de peaux et l'exportateur ou tanneur empêche souvent le producteur primaire de connaître les cours du marché mondial pour les catégories et qualités de cuirs et peaux les plus recherchées;

- c) Il semble nécessaire de procéder d'urgence à un réexamen critique et au renforcement des services nationaux d'amélioration des cuirs et peaux grâce à une campagne active d'éducation, de formation et de démonstration. La connaissance au niveau des exploitations agricoles, des boucheries et des abattoirs des moyens à employer pour améliorer les techniques d'élevage et les méthodes de marquage, de dépouillement et de conservation est une condition nécessaire pour l'amélioration de la qualité des cuirs et peaux;
- d) Dans les pays où les cuirs et peaux servent à la consommation humaine, ils remplacent des protéines d'origine animale qui sont rares et coûtent cher. Il est difficile d'évaluer la proportion de cuirs et peaux qui est ainsi "perdue" pour l'industrie du cuir. Comme il s'agit essentiellement de comparer l'intérêt économique des différentes façons d'employer ces matières premières dans des circonstances déterminées, il peut être difficile d'apporter à bref délai une solution satisfaisante au problème posé par ces pertes;
- e) De même, les obstacles d'ordre social ou religieux à la récupération intégrale et rationnelle des peaux disponibles peuvent être longs à surmonter et on ne doit s'attendre dans ce domaine qu'à des progrès lents. Cependant la plupart des gouvernements sont conscients de la nature des problèmes et ont fait certains efforts pour supprimer des obstacles d'ordre social;
- f) A cet égard, l'une des recommandations de la première Réunion de consultation tenue à Innsbruck en 1977 - celle qui concerne la création de centres régionaux pour les cuirs - intéresse de près les suggestions faites quant aux moyens d'accroître les disponibilités de matières premières et leur qualité. Une fois créés, ces centres régionaux pour le cuir seraient surtout chargés d'étudier en permanence les méthodes employées pour l'abattage et pour la récupération et la conservation des cuirs et peaux, de donner des avis sur les améliorations possibles, d'assurer la formation en cours d'emploi et de suivre l'évolution des normes qualitatives internationales qui intéressent la production de cuirs et peaux à l'échelle régionale ou nationale.

ii) Mesures à prendre au niveau international

16. A plus longue échéance, l'intérêt des pays développés et des pays en développement leur commande de coopérer activement dans le secteur du cuir et des peaux afin d'assurer la rentabilité de cette industrie et d'en favoriser l'expansion en insistant sur les caractéristiques distinctives de ce produit naturel, sur sa durabilité et son attrait esthétique. Il faut continuer à produire, à des prix compétitifs, des articles de première qualité pour empêcher que les produits de remplacement synthétiques n'envahissent le marché. On pourrait donc élaborer d'un commun accord, un cadre de principes directeurs pour le développement harmonieux du secteur mondial des cuirs, peaux et produits dérivés. L'adoption, aux niveaux international et national, d'un ensemble de mesures intéressant la production, la consommation et le commerce qui soient acceptables pour toutes les parties intéressées pourrait être plus efficace que la tentative de résoudre une à une les différentes questions^{2/}.

17. Tout le monde s'accordera sans doute pour admettre que la coopération internationale dans le secteur des cuirs et des peaux et de leurs produits dérivés devrait avoir pour objectif général l'expansion progressive et équilibrée de la production, de la demande et du commerce. Cette coopération serait avantageuse pour les producteurs et les consommateurs des pays en développement comme pour ceux des pays développés. Elle permettrait aussi d'instaurer des conditions propices à l'expansion du secteur des cuirs et des peaux dans les pays en développement. Cela étant, la coopération internationale dans le cadre proposé de principes directeurs pour le développement harmonieux du secteur des cuirs, des peaux et des produits dérivés devrait être axée sur les domaines suivants :

- a) Apporter aux pays en développement un appui accru dans leur action visant à augmenter la proportion de cuirs et de peaux récupérés en réduisant l'importance des défauts qu'ils présentent et à améliorer les méthodes de conservation grâce à des techniques perfectionnées. Dans le cadre de ces programmes de développement il faudrait surtout étoffer l'assistance technique et l'aide financière destinée à la création et au renforcement de services de recherche, de formation et de vulgarisation efficaces, y compris d'un organisme international pour le développement de l'industrie du cuir;

^{2/} Voir aussi le document de la FAO intitulé "The hides and skins economy : Problems and possible means of dealing with them" (CCP:HS 78/50), pages 23 à 26.

- b) Promouvoir une utilisation plus rationnelle des cuirs et peaux bruts, par exemple en assurant une expansion plus systématique des capacités de tannage et de traitement;
- c) Résoudre les problèmes que posent les mesures commerciales restrictives qui affectent actuellement le secteur des cuirs, peaux et produits dérivés;
- d) Stabiliser dans une certaine mesure les prix en améliorant les systèmes de rassemblement des renseignements, en assurant la comparabilité des statistiques réunies et en diffusant des informations sur l'évolution du marché, y compris les mouvements de prix, le volume des opérations commerciales et les stocks.

c) Mesures prises et recommandation à la deuxième Réunion de consultation

18. Sur le plan national, de nombreux efforts, il est vrai fragmentaires, ont été faits dans divers pays afin de réduire les pertes et d'améliorer la qualité. Dans les limites de ses ressources, qui sont restreintes, la FAO a appuyé dans le passé les efforts des gouvernements qui lui en ont fait la demande. Cependant, de nombreux pays ne se sont guère souciés de l'amélioration du secteur des cuirs et des peaux. Pour des raisons qui s'expliquent par leurs besoins particulièrement urgents, divers pays ont réservé dans leur effort de développement et dans la répartition des ressources correspondantes une place prioritaire aux cultures alimentaires et à d'autres produits agricoles, et non pas aux cuirs et aux peaux. Souvent négligés parce qu'ils sont des sous-produits, ceux-ci permettent pourtant d'ajouter des recettes à celles que procurent les principaux produits d'élevage, et n'exigent que peu ou point d'intrants supplémentaires. Les efforts de développement déployés dans l'un des sous-secteurs de l'agriculture ne peuvent être considérés isolément, sans que l'on tienne compte des objectifs généraux de développement, surtout dans les zones rurales, mais il faudra sans doute dans bon nombre de pays mener une action concertée pour familiariser les planificateurs avec les avantages économiques pouvant découler de l'accroissement de l'offre de cuirs et de peaux de meilleure qualité.

19. Les membres du Groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir ont reconnu les sérieux préjudices économiques que les pertes et la qualité insuffisante des cuirs et des peaux produits causent à de nombreux pays producteurs. Ils ont considéré indispensable que l'on prenne les mesures voulues pour remédier à ces insuffisances.

20. Quelques membres du Groupe ont estimé que la concurrence internationale pourrait aider à améliorer la qualité des matières premières et à en accroître les disponibilités. D'autres membres n'ont pas admis ce point de vue, estimant qu'elle aurait divers effets défavorables, notamment sur les possibilités d'emploi dans certains pays.

21. Le Groupe a fait les recommandations suivantes :

Phase I

Les organismes appropriés des Nations Unies devraient :

- a) Evaluer quantitativement et qualitativement les stocks de matières premières dans divers pays, en utilisant les données existantes et les données nouvelles à réunir. Cette étude devrait donner une estimation de la valeur ajoutée totale que l'on pourrait obtenir en augmentant le taux de récupération et en améliorant la qualité, aux prix en vigueur sur le marché international;
- b) Identifier les mesures et actions nécessaires pour réaliser ces avantages économiques.

Phase II

L'évaluation susmentionnée devrait être soumise aux gouvernements, pour examen. Les organismes appropriés des Nations Unies devraient envoyer des missions dans divers pays et recommander aux gouvernements les mesures identifiées afin d'accroître l'approvisionnement en matières premières et d'améliorer leur qualité, pour le développement ultérieur du secteur considéré.

Phase III

Le Groupe a estimé que la mise en oeuvre des mesures et leur financement relevaient des divers gouvernements intéressés. Cependant, les missions mentionnées ci-dessus devraient aider les gouvernements à identifier les institutions tant internationales que nationales pouvant intervenir dans l'action envisagée, et à établir les demandes de financement.

22. De l'avis du Groupe, il est indispensable que l'ONUDI incite vivement la FAO et les autres organismes des Nations Unies intéressés à consacrer davantage d'attention et de ressources en crédits et en personnel à ceux de leurs services qui s'occupent des cuirs et peaux, afin de les mettre en mesure de fournir l'assistance nécessaire pour la mise en oeuvre des programmes d'action élaborés par le Groupe.

23. Si les participants à la deuxième Réunion de consultation approuvent les recommandations du Groupe, ils souhaiteront peut-être conseiller les organismes appropriés des Nations Unies et autres organes intéressés sur les moyens de lancer, de financer et d'exécuter une vaste campagne destinée à faire prendre conscience aux gouvernements du potentiel que représentent les cuirs et peaux pour l'économie de leurs pays.

24. De son côté, le Conseil international des tanneurs (CIT) a communiqué aux membres du Groupe, aux organismes des Nations Unies et aux autres parties intéressées une proposition concernant l'accès aux matières premières, notamment le protectionnisme appliqué dans l'industrie du cuir et les moyens d'en restreindre ou d'en minimiser l'incidence.

25. Après avoir étudié de manière approfondie la proposition du CIT, le Secrétariat de l'ONUUDI est d'avis que cet aspect mérite d'être examiné en détail lors de la deuxième Réunion de consultation et qu'il devrait être traité au titre de la question No 3 consacrée aux questions commerciales.

2. Nécessité d'améliorer les statistiques et l'analyse du marché

a) Définition des problèmes et identification des données nécessaires pour l'analyse des marchés

26. Il faudrait disposer, au niveau national, d'ensembles détaillés et comparables de données sur la production, les échanges et la consommation. Les séries statistiques devraient faire apparaître clairement l'évolution générale du marché. Il est indispensable de savoir comment évoluent la production, la consommation et les échanges de cuirs et peaux bruts ainsi que d'articles en cuir pour pouvoir établir des projections portant sur les prix et les perspectives commerciales pour divers pays. Au niveau national, une analyse précise de la situation du marché intérieur et de son évolution probable est une condition préalable à la planification sectorielle. Ces conditions ne seront remplies de manière satisfaisante que si les données utilisées facilitent les comparaisons entre pays et à l'intérieur des pays, pour les matières premières comme pour les stades ultérieurs de traitement.

27. Lorsqu'elles existent, les données sur la production, les échanges et l'utilisation de cuirs et peaux bruts sont exprimées tantôt en nombre, tantôt en poids. L'inconvénient de la première formule est évident, car la taille et le poids des cuirs ou peaux varient de 100 % ou plus d'un pays à l'autre. La

présentation par poids n'est pas uniforme non plus : on trouve couramment des indications telles que "poids salé vert", "poids salé à sec", "poids sec", "poids picklé". Il arrive que la méthode de conservation ne soit pas indiquée du tout, et que les données soient exprimées en "poids du produit". Il arrive aussi que les peaux d'ovins et - moins souvent - les peaux de caprins soient vendues ou utilisées en laine ou en poils et, dans ce cas, leur poids est quelquefois double de celui d'une peau épilée.

28. La complexité et la diversité sont encore plus grandes en ce qui concerne les unités de mesures utilisées pour l'établissement des statistiques du cuir. Pour le cuir lourd, les données sont habituellement exprimées en unités de poids, tandis que pour le cuir léger - quel que soit l'animal - elles sont généralement présentées en unités de surface. Cependant, plusieurs pays à production importante, expriment la production de cuirs en nombre de cuirs et peaux tannés. Qui plus est, il arrive que dans un même pays les statistiques de production et les statistiques commerciales soient établies selon des formules différentes, les unes utilisant des unités de poids et les autres des unités de surface. Parfois aussi, les statistiques commerciales pour le cuir brut tanné au végétal sont présentées en poids, alors que celles qui concernent le cuir brut tanné au chrome le sont en surface. On notera cependant que les pays importateurs retiennent fréquemment, dans les deux cas, la présentation en poids. Les difficultés que l'on éprouve pour rattacher les divers types de cuirs et les unités de mesure utilisées en ce qui les concerne à leurs équivalents en cuirs et peaux bruts sont évidentes.

b) Recommandations de la Consultation gouvernementale ad hoc de la FAO sur les cuirs et peaux

i) Mesures à prendre

29. Les participants à la Consultation qui s'est tenue en octobre 1978 ont recommandé certaines premières mesures à prendre par la FAO afin de surmonter les principaux obstacles auxquels se heurte l'établissement de l'information statistique sur les cuirs et peaux :

Nécessité de combler les lacunes existantes dans l'information statistique

30. L'information statistique présente de graves lacunes qu'il convient de combler. Les statistiques de production sont très insuffisantes car dans de nombreux pays, un nombre considérable d'animaux sont abattus dans les abattoirs

de villages et ne font l'objet d'aucune comptabilité. Parfois aussi, les peaux proviennent d'animaux morts naturellement et ne figurent donc pas dans les chiffres d'abattage. Il est courant que les services nationaux de statistique ne réunissent pas de données sur l'utilisation, les échanges et la consommation, en raison des difficultés dues à la diversité de la matière première considérée.

Nécessité d'établir une norme commune internationale

31. L'un des principaux obstacles auxquels se heurtent l'information et l'analyse de marché - même si les données existent - pour les cuirs, peaux et articles en cuir est l'absence de normes communes ayant fait l'objet d'un accord grâce auxquelles il serait possible d'établir des comparaisons statistiques entre la matière première, le produit intermédiaire et le produit fini. A cet égard, trois unités peuvent être retenues pour chaque stade : le nombre de cuirs et peaux provenant de diverses espèces animales, le poids des cuirs et peaux frais, salés par voie humide ou secs, et la surface des cuirs et peaux bruts ou des articles en cuir. La troisième semble la plus intéressante et la plus facilement applicable.

Nécessité de définir des facteurs de conversion appropriés

32. Quelle que soit la norme commune retenue, il faudra définir, par pays, des facteurs de conversion appropriés permettant d'y rattacher toutes les données disponibles. Pour tenir compte des divers procédés de conservation appliqués aux cuirs et peaux bruts, on devra établir deux séries de rapports, l'une relative aux divers calculs du poids, c'est-à-dire déterminant le poids moyen dans le temps (principalement "salé vert" pour les cuirs et "sec" pour les peaux), l'autre relative à la superficie, c'est-à-dire déterminant le rendement moyen en surface.

Nécessité d'élaborer une formule normalisée pour les rapports par pays

33. La formule normalisée pour les rapports par pays devrait présenter les données de base selon une nomenclature précise, indispensable pour les produits considérés, depuis les matières premières jusqu'aux produits finis en passant par les divers stades de traitement. Combinée avec les facteurs de conversion à définir, elle permettrait de quantifier les écarts constatés dans l'utilisation et la production aux divers stades de traitement et d'établir des projections concernant la demande à la consommation. L'élaboration d'une telle formule demandera du temps et exigera une étroite coopération avec les gouvernements.

Nécessité de convenir d'une classification commerciale et d'une nomenclature douanière sur le plan international

34. Les recommandations ci-dessus n'ont trait qu'aux mesures à prendre dans un premier temps pour améliorer les statistiques et l'information concernant le secteur considéré, c'est-à-dire pour combler les principales lacunes existantes et pour rendre plus facilement comparables les données actuellement disponibles au niveau des pays sur les principaux types de cuirs et peaux. A cette tâche déjà énorme devrait s'ajouter, dans un deuxième temps, l'élaboration de systèmes de classification statistique normalisés qui seraient reconnus et appliqués au niveau international. Enfin, il conviendra, dans un troisième temps, d'harmoniser dans toute la mesure du possible les classifications utilisées en matière d'opérations commerciales, de nomenclatures douanières et de descriptions techniques.

ii) Mécanisme à mettre en place

35. Les participants à la réunion de Rome sont unanimement convenus que la première disposition à prendre pour favoriser une meilleure compréhension des graves répercussions de certains problèmes sur l'économie des cuirs et peaux et articles en cuir des pays en développement comme des pays développés serait l'examen au niveau international des lacunes observées dans les statistiques de base et l'information économique. Dans cet esprit, les participants ont recommandé au Comité des produits, qui est l'un des comités statutaires de la FAO, d'approuver l'établissement d'un groupe de travail ad hoc d'experts de l'information statistique sur les cuirs et peaux, chargé de seconder le Secrétariat dans ses efforts en vue de résoudre certains des problèmes statistiques identifiés lors de la Consultation. Ce groupe devait également définir le cadre des nouvelles consultations qui pourraient paraître nécessaires pour cerner plus clairement les problèmes constatés sur le marché, pour permettre une meilleure compréhension des facteurs qui régissent l'économie des cuirs et peaux et pour faciliter la conclusion de plus nombreux accords de fond à un stade ultérieur.

c) Mesures prises et recommandation à la deuxième Réunion de consultation

36. Le Secrétariat de la FAO a déjà commencé à donner suite à certaines des principales recommandations de la réunion de Rome, notamment en ce qui concerne :

- a) l'élaboration d'une formule normalisée pour les rapports par pays sur la production, la consommation et le commerce des cuirs et peaux, que le Secrétariat a largement diffusée, pour observations, à de nombreux destinataires dont les membres du Groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir;
- b) la sélection pour son recueil de statistiques d'une norme commune servant à exprimer toutes les données sur les cuirs et peaux bruts et les produits dérivés;
- c) la mise au point de facteurs nationaux de conversion permettant d'exprimer en une seule unité toutes les données relatives aux cuirs et peaux bruts et aux produits dérivés;
- d) l'identification des ajustements à opérer dans les classifications et la nomenclature commerciales internationales pour tenir compte des modifications intervenues au cours des années dans les transactions commerciales en ce qui concerne les assortiments et les spécifications.

37. Le Groupe de l'industrie du cuir et des articles en cuir a loué le travail accompli par le Secrétariat de la FAO sur l'amélioration de l'information statistique économique dans le secteur des cuirs et peaux et des produits dérivés. Il s'est également félicité de ce que le Comité des produits de la FAO a décidé de réunir un groupe de travail ad hoc de l'information statistique sur les cuirs et peaux pour améliorer la base de données, rendre celles-ci plus aisément comparables sur les plans national et international, et faciliter l'évaluation quantitative des facteurs économiques et techniques régissant le marché des cuirs et peaux et des produits dérivés. Le Groupe de l'industrie du cuir a recommandé que les gouvernements et les organisations internationales et nationales aident dans toute la mesure du possible la FAO et son groupe de travail ad hoc à poursuivre activement les travaux entrepris en ce qui concerne la formule normalisée par pays, la norme commune internationale, les facteurs appropriés de conversion, et l'amélioration de l'analyse statistique dans le secteur des cuirs et peaux et produits dérivés, en général. De l'avis du Groupe, ces travaux sont absolument indispensables à tout progrès dans les discussions consacrées aux problèmes économiques et techniques tant lors de consultations internationales qu'au sein du Groupe lui-même.

38. Le Groupe a estimé indispensable que l'ONUDI incite vivement la FAO et les autres organismes des Nations Unies intéressés à consacrer davantage d'attention et de ressources en crédits et en personnel à ceux de leurs services qui s'occupent de l'industrie des cuirs et peaux, du cuir et des articles en cuir, afin de les mettre en mesure de fournir l'assistance nécessaire pour l'exécution des programmes d'action élaborés par le Groupe.

39. Lorsqu'ils traiteront des principaux problèmes et solutions possibles mentionnés ci-dessus, les participants à la deuxième Réunion de consultation souhaiteront peut-être examiner si les mesures recommandées lors de la réunion de Rome et celles qu'a déjà prises le Secrétariat de la FAO permettent d'améliorer les statistiques et l'information concernant les cuirs et peaux dans le monde dans la mesure requise pour d'autres consultations de l'ONUDI et de la FAO sur l'industrie des cuirs et peaux, du cuir et des articles en cuir.

Tableau 1 : Répartition du cheptel et de la production de cuirs et peaux

	Cheptel 1978		Production de cuirs et peaux					
	Millions de têtes	Part du cheptel mondial, en %	Moyenne 1962-64, milliers de tonnes, poids salé vert (bovins), poids sec (ovins et caprins)	Part de la production mondiale, en %	Moyenne 1974-76, milliers de tonnes, poids salé vert (bovins), poids sec (ovins et caprins)	Part de la production mondiale, en %	1978* milliers de tonnes, poids salé vert (bovins), poids sec (ovins et caprins)	Part de la production mondiale, en %
<u>Bovins (y compris les veaux) 1/</u>								
Pays développés	433,1	32,2	2 136	57,6	3 007	60,4	3 014	58,1
Pays en développement	913,4	67,8	1 574	42,4	1 975	39,6	2 175	41,9
Monde	1 346,5	100,0	3 710	100,0	4 982	100,0	5 189	100,0
<u>Moutons et agneaux</u>								
Pays développés	506,5	48,0	209	69,9	193	62,9	198	61,9
Pays en développement	549,6	52,0	90	30,1	114	37,1	122	38,1
Monde	1 056,1	100,0	299	100,0	307	100,0	320	100,0
<u>Chèvres, chevrettes et chevreaux</u>								
Pays développés	24,0	5,5	13	12,7	11	8,9	11	8,5
Pays en développement	411,7	94,5	89	87,3	112	91,1	119	91,5
Monde	435,7	100,0	102	100,0	123	100,0	130	100,0

* Estimations préliminaires.

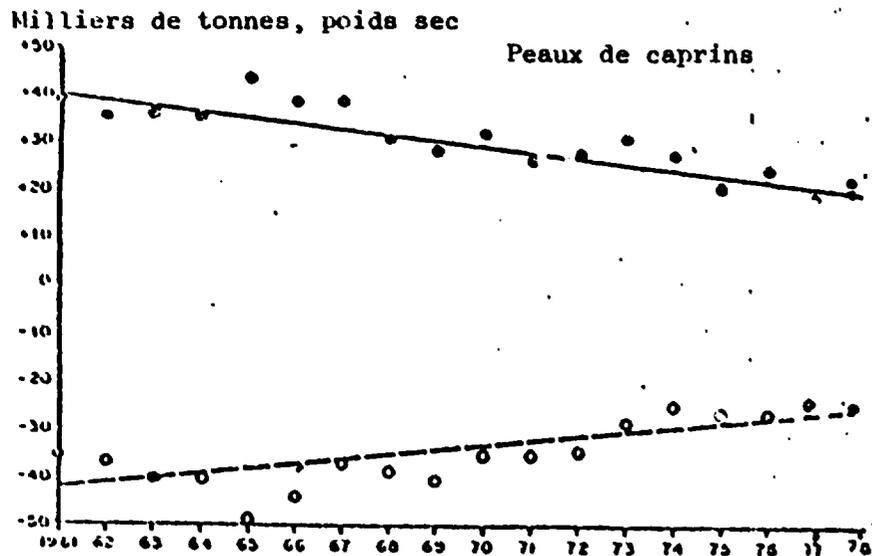
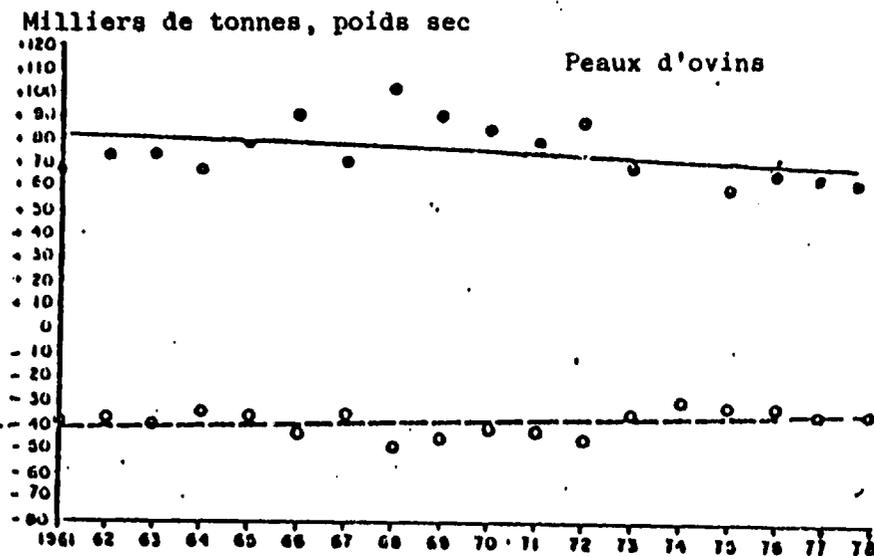
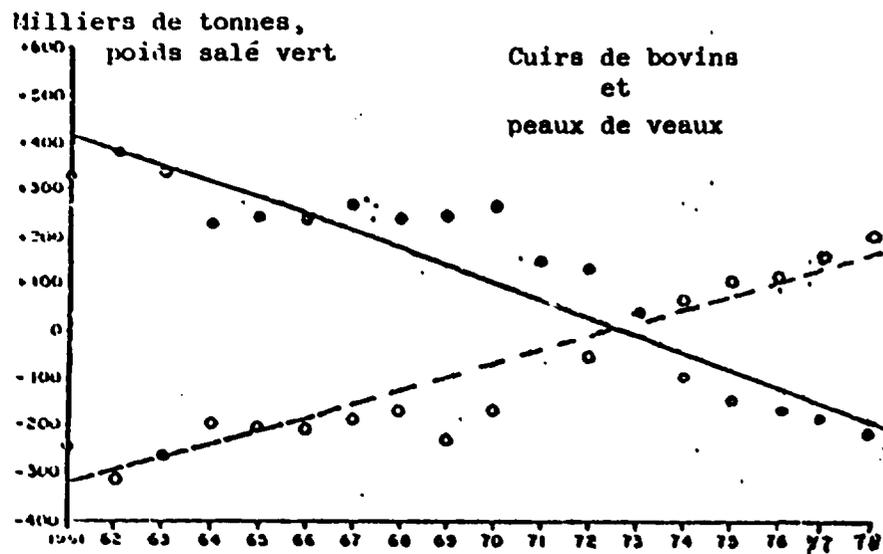
1/ Y compris les buffles.

Tableau 2 : Structure et évolution des exportations de cuirs et peaux bruts

	1962-64		1974-76		1978*		Valeurs unitaires, dollars des Etats-Unis/kg		
	Milliers de tonnes, poids salé vert (bovins), poids sec (ovins et caprins)	Millions de dollars des Etats-Unis	Milliers de tonnes, poids salé vert (bovins), poids sec (ovins et caprins)	Millions de dollars des Etats-Unis	Milliers de tonnes, poids salé vert (bovins), poids sec (ovins et caprins)	Millions de dollars des Etats-Unis	1962-64	1974-76	1978*
<u>Cuirs de bovins et peaux de veau</u>									
Pays développés	615	245	1 310	940	1 504	1 684	0,40	0,72	1,12
Pays en développement	313	108	112	72	109	104	0,34	0,64	0,95
Monde	928	353	1 422	1 012	1 613	1 788	0,38	0,71	1,11
<u>Peaux d'ovins</u>									
Pays développés	102	155	107	279	115	348	1,52	2,39	3,03
Pays en développement	39	56	34	89	35	110	1,43	2,62	3,13
Monde	141	211	141	368	150	458	1,50	2,44	3,06
<u>Peaux de caprins</u>									
Pays développés	4	8	7	29	5	20	2,00	4,14	4,10
Pays en développement	41	56	27	70	26	100	1,37	2,59	3,91
Monde	45	64	34	99	31	120	1,42	2,91	3,95

* Estimations préliminaires.

Fig. : Evolution des exportations et importations nettes de cuirs et peaux bruts dans les pays en développement et dans les pays développés



—+— Pays développés
 - - - Pays en développement
 - Exportations nettes
 + Importations nettes

Tableau 3 : Valeur des exportations de cuirs et peaux, cuir et chaussures des pays en développement et des pays développés, et part des pays en développement dans le total mondial, 1961-63, 1974-76 et 1978*

	Moyenne 1961-63				Moyenne 1974-76				1978*			
	Pays développés	Pays en développement	Total mondial	Part des pays en développement	Pays développés	Pays en développement	Total mondial	Part des pays en développement	Pays développés	Pays en développement	Total mondial	Part des pays en développement
	(millions de dollars des Etats-Unis)			(pourcentage)	(millions de dollars des Etats-Unis)			(pourcentage)	(millions de dollars des Etats-Unis)			(pourcentage)
<u>Cuirs et peaux bruts</u>												
Bovins	248	121	369	33	940	72	1 012	7	1 604	104	1 788	6
Ovins	142	53	195	27	279	89	368	24	348	110	458	24
Caprins	7	57	64	89	29	70	99	71	20	100	120	83
Total	397	231	628	37	1 248	231	1 479	16	2 052	314	2 366	13
<u>Cuir</u>												
Cuir lourd	23	13 ^{1/2}	36	36	254	67 ^{1/2}	301	22	373	90 ^{1/2}	463	20
Cuir léger (bovins et veaux)	144	6	150	4	481	110	591	19	763	180	943	19
Cuir léger (ovins et caprins)	85	35	120	29	298	196	496	40	395	260	640	41
Total	252	54	306	18	1 013	375	1 388	37	1 531	530	2 046	26
<u>Chaussures de cuir 2/</u>	369	10	379	3	3 107	648	3 755	17	4 100	900	5 000	18
<u>Total général</u>	1 018	295	1 313	22	5 373	1 254	6 627	19	7 683	1 744	9 412	19

1/ Y compris probablement du cuir en croûte tanné au végétal et vendu au poids.

2/ Pour les pays en développement, les chiffres se rapportent aux 21 principaux exportateurs et incluent des estimations pour d'autres articles en cuir; certains de ces articles - vêtements, sacs à main, gants, etc. - représentent environ deux tiers du total. Pour les pays développés on a dû laisser de côté les exportations d'articles en cuir autres que les chaussures car les classifications commerciales en vigueur ne font pas suffisamment la distinction selon le matériau utilisé. En outre, les exportations d'articles en cuir en dehors des régions développées sont probablement assez peu importantes.

* Estimations préliminaires.

Points suggérés pour les discussions

QUESTION No 1 : MESURES VISANT A AMELIORER A L'ECHELLE MONDIALE
L'APPROVISIONNEMENT EN CUIRS ET PEAUX BRUTS, LEUR QUALITE
ET L'INFORMATION STATISTIQUE LES CONCERNANT

OFFRE

1. Il serait possible d'augmenter notablement l'offre si l'on pouvait accroître le taux de récupération et améliorer la qualité des cuirs et peaux bruts dans les pays en développement. Cela supposerait l'établissement d'un programme international pour la fourniture par l'ONU, l'UNEP, l'FAO et d'autres organismes tant privés que publics, au niveau des exploitations et à titre prioritaire, d'une assistance technique intégrée visant à redresser les insuffisances dues au fait que, pendant plus de trois décennies, seules des mesures fragmentaires ont été consacrées à cet aspect important.

- a) Etant donné que les organisations du Système des Nations Unies disposent de moyens financiers et techniques limités pour mener à bien l'action susmentionnée, et que les efforts déployés jusqu'ici par le Système des Nations Unies n'ont pas rencontré un écho suffisant dans les pays en développement, il conviendrait d'examiner les points fondamentaux suivants :
- i) Comment les pays en développement peuvent-ils accroître leur capacité d'utiliser l'assistance que leur offre le Système des Nations Unies ?
 - ii) Quelles mesures les pays développés sont-ils disposés à prendre pour participer à une telle action mondiale et pour permettre aux pays en développement d'y répondre plus positivement, compte étant dûment tenu du fait que les pays développés en retireront de leur côté des avantages considérables grâce à l'accroissement des disponibilités en matières premières semi-traitées ou traitées et de la demande portant sur leurs connaissances techniques ?
 - iii) Quel genre de mécanisme pourrait-on mettre en place pour suivre cette action mondiale ? La création de comités nationaux des cuirs et peaux serait-elle la meilleure solution ?

INFORMATION STATISTIQUE

2. Jusqu'ici les pays en développement n'ont quasiment rien fait pour combler les lacunes de leur information statistique; une coopération régionale entre ces pays serait donc indiquée en la matière. Dans l'état actuel de l'information statistique et économique sur les cuirs et peaux et les produits dérivés, il est très difficile d'apprécier l'évolution de ce secteur, et les données disponibles présentent de nombreuses lacunes qui requièrent une action à long terme sur le plan international pour :

- a) Etablir une norme commune internationale permettant des comparaisons statistiques entre la matière première, le produit intermédiaire et le produit fini;
- b) Définir des facteurs de conversion appropriés reliant toutes les données disponibles à une norme commune;
- c) Elaborer une formule normalisée pour les rapports par pays qui permette de rationaliser la collecte des données sur le secteur, depuis les matières premières jusqu'aux produits finis;
- d) Opérer dans la CTCI et la NDB les modifications nécessaires, compte tenu de l'évolution récente du secteur.

3. Quelles mesures la deuxième Réunion de consultation peut-elle recommander aux gouvernements et aux organisations afin de pallier les insuffisances constatées dans l'information statistique ?



